



REFECTION DE LA RUE MONTAGU
ET AMENAGEMENT D'UN TROTTOIR

PROJET

PLAN DE QUARTIER (PLAN DE ROUTE)

SITUATION 1:500

Auteur du projet: BUREAU A. RUFER ing. dipl. EPF-Zürich/ASBC Route de Neuchâtel 9 2520 La Neuveville tel: (032) 751 34 10 fax: (032) 315 22 27 Les Meurthes 27 2515 Prêles tel: (032) 315 10 10	Dess.	Contr.	Date	Remarques	Echelle : 1:500 Format : 115 x 30 Plan n° : 85.05-2
	C.C		18.12.1997	variante 1997	
	C.C		23.01.1998	variante 1998	
	C.C		17.02.1998	modif. selon amendements	
	C.C		09.07.1998		

INDICATIONS RELATIVES A L'APPROBATION

Examen préalable du 24 avril 1998
Publication dans le Courrier de La Neuveville n° 10 du 13 mars 1998
Dépôt public du 13 mars 1998 au 11 avril 1998

Pourparlers de conciliation les 2 avril 1998 et 29 avril 1998

Réserves de droit
Oppositions liquidées 2
Oppositions maintenues 1

Décidé par le Conseil municipal le 11 mai 1998
Décidé par le Conseil de ville le 13 mai 1998
Au nom du Conseil de ville

Le président

Le secrétaire

Certifié exact :

Commune de La Neuveville, le 10 juillet 1998

Le secrétaire municipal

Approuvé par l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire le APPROUVE par l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire le: 14 SEP. 1998



Jardins de Vaux

LEGENDE

- Projet, aménagement de chaussée, route communale
- Projet, adaptations de chaussées
- Projet, construction de trottoirs
- Projet, construction d'une bande polyvalente
- Projet, ouvrages d'art
- Chaussée existante maintenue
- Trottoirs existant maintenus

PROJET

Profil technique type 2

Dess.	Contr.	Date	Remarques
C.C		16.01.1998	
L.D'E		18.05.1998	

Projektno: 85.05-5

[illegible]

INDICATIONS RELATIVES A L'APPROBATION

Examen préalable du 24 avril 1998

Publication dans le Courier de La Neuveville n° 10 du 13 mars 1998

Dépôt public du 13 mars 1998 au 11 avril 1998

Pourparlers de conciliation les 2 avril 1998 et 29 avril 1998

Réserves de droit —

Oppositions liquidées 2

Oppositions maintenues 1

Décidé par le Conseil municipal le 11 mai 1998

Décidé par le Conseil de ville le 13 mai 1998

Au nom du Conseil de ville

Le président



Le secrétaire



Certifié exact :

Commune de La Neuveville, le 10 juillet 1998

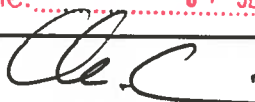
Le secrétaire municipal



Approuvé par l'Office des affaires communales et de l'organisation

du territoire le

APPROUVE par l'Office des affaires
communales et de l'organisation du
territoire le: 04 SEP. 1998



LEGENDE :

- Projet, aménagement de chaussée
- Projet, adaptation de chaussée
- Projet, construction de trottoirs (y.c. adaptations)
- Projet, construction d'une bande polyvalente
- Chaussée existante maintenue
- Trottoirs maintenus
- Végétation à adapter
- Murs ou bâtiments existants à démolir
- Eau potable existant
- Eau de surface existant
- Eaux usées existant
- Electricité existant
- Conduites TT existant
- Arbres, haie existants
- Arbres, haie à abattre
- Candélabres existants
- Candélabres futurs

COMMUNE MUNICIPALE DE LA NEUVEVILLE



REFECTION DE LA RUE MONTAGU
ET AMENAGEMENT D'UN TROTTOIR

PLAN DE ROUTE

Situation secteur ouest

Situation 1:200

Sur les Jardins Buchines

Jardins de Vaux

INDICATIONS RELATIVES A L'APPROBATION

Examen préalable du 24 avril 1998
Publication dans le Courrier de La Neuveville n° 10 du 13 mars 1998
Dépôt public du 13 mars 1998 au 11 avril 1998

Pourparlers de conciliation les 2 avril 1998 et 29 avril 1998
Réserves de droit
Oppositions liquidées 2
Oppositions maintenues 1

Décidé par le Conseil municipal le 11 mai 1998
Décidé par le Conseil de ville le 13 mai 1998

Au nom du Conseil de ville

Le président

Signature

Le secrétaire

Signature

Certifié exact :

Commune de La Neuveville, le 10 juillet 1998

Le secrétaire municipal

Signature

Approuvé par l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire le

APPROUVE par l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire le 04 SEP. 1998

Signature

Auteur du projet	Dess.	Contr.	Date	Remarques	Echelle :
BUREAU A. RUFER Ing. des E.P. S.A. U.S.C. 2620 La Neuveville Tél. (03) 20 10 10 Fax (03) 20 10 11 Les Vaux de la Neuveville Tél. (03) 20 10 12	C.C.		6.05.1998		1:200
					Format :
					126 x 60
					Plan n° :
					85.05-6a

LEGENDE :

- Projet, aménagement de chaussée
- Projet, adaptation de chaussée
- Projet, construction de trottoirs (y.c. adaptations)
- Projet, construction d'une bande polyvalente
- Chaussée existante maintenue
- Trottoirs maintenus
- Végétation à adapter
- Murs ou bâtiments existants à démolir
- Eau potable existant
- Eau de surface existant
- Eaux usées existant
- Electricité existant
- Conduites TT existant
- Arbres, haie existants
- Arbres, haie à abattre
- Candélabres existants
- Candélabres futurs

COMMUNE MUNICIPALE DE LA NEUVEVILLE



REFECTION DE LA RUE MONTAGU
ET AMENAGEMENT D'UN TROTTOIR

PROJET DE ROUTE

Situation secteur est

Auteur du projet:	Dess.	Contr.	Date	Remarques	Echelle:
BUREAU A RUFER Rue de la Neuveville 1 2520 La Neuveville Tel: 0321 751 34 15 Fax: 0321 751 34 17 J. de Neufville 2516 Prélès Tel: 0321 751 34 15	C.C.		6.05.1998		1:200
					Format: 126 x 60
					Plan n°: 85.05-6b

INDICATIONS RELATIVES A L'APPROBATION

Examen préalable du 24 avril 1998
Publication dans le Courrier de La Neuveville n° 10 du 13 mars 1998
Dépôt public du 13 mars 1998 au 11 avril 1998

Pourparlers de conciliation les 2 avril 1998 et 29 avril 1998
Réserves de droit
Oppositions liquidées 2
Oppositions maintenues 1

Décidé par le Conseil municipal le 11 mai 1998
Décidé par le Conseil de ville le 13 mai 1998
Au nom du Conseil de ville

Le président *[Signature]* Le secrétaire *[Signature]*
Certifié exact:
Commune de La Neuveville, le 10 juillet 1998 Le secrétaire municipal *[Signature]*

Approuvé par l'Office des affaires communales et de l'organisation
du territoire le **APPROUVE** par l'Office des affaires
communales et de l'organisation du
territoire le: **25 SEP. 1998**

Situation 1:200



Situation 1:200

Sur les Jardins Buchines

LEGENDE :

- Eau potable existant (tracé approximatif)
- Eaux claires existant
- Eaux usées existant
- Conduites électriques existant
- Conduites TT existant
- Projet, eaux de surface
- Projet, électricité
- Projet, eau potable
- Nouveaux candélabres

COMMUNE MUNICIPALE DE LA NEUVEVILLE



REFECTION DE LA RUE MONTAGU

RENOUVELLEMENT DES CONDUITES
D'EAU POTABLE ET D'ELECTRICITE

PLAN DE ROUTE

Situation secteur ouest

Auteur du projet:	Dess.	Contr.	Date	Remarques	Echelle :
BUREAU A. RUFER Ing. des. S.P.C. 2.014.1.002 2520 La Neuveville Tél. (032) 215 14 15 Fax. (032) 215 22 27 140 Montchoisy St 2215 Prélès Tél. (032) 215 15 10	C.C.		14.05.1998		1:200
	C.C.		09.07.1998		Format : 126 x 60
					Plan n° : 85.05-7a

INDICATIONS RELATIVES A L'APPROBATION

Examen préalable du 24 avril 1998
Publication dans le Courrier de La Neuveville n° 10 du 13 mars 1998
Dépôt public du 13 mars 1998 au 11 avril 1998

Pourparlers de conciliation les 2 avril 1998 et 29 avril 1998
Réserves de droit
Oppositions liquidées 2
Oppositions maintenues 1

Décidé par le Conseil municipal le 11 mai 1998
Décidé par le Conseil de ville le 13 mai 1998
Au nom du Conseil de ville

Le président
Le secrétaire
Certifié exact :
Commune de La Neuveville, le 10 juillet 1998 Le secrétaire municipal

Approuvé par l'Office des affaires communales et de l'organisation
du territoire le APPROUVE par l'Office des affaires
communales et de l'organisation du
territoire le:

Situation 1:200

LEGENDE :

- Eau potable existant (tracé approximatif)
- Eaux claires existant
- Eaux usées existant
- Conduites électriques existant
- Conduites TT existant
- Projet, eaux de surface
- Projet, électricité
- Projet, eau potable
- Nouveaux candélabres

COMMUNE MUNICIPALE DE LA NEUVEVILLE



REFECTION DE LA RUE MONTAGU
RENOUVELLEMENT DES CONDUITES
D'EAU POTABLE ET D'ELECTRICITE

PLAN DE ROUTE

Situation secteur est

INDICATIONS RELATIVES A L'APPROBATION

Examen préalable du 24 avril 1998
Publication dans le Courrier de La Neuveville n° 10 du 13 mars 1998
Dépôt public du 13 mars 1998 au 11 avril 1998

Pourparlers de conciliation les 2 avril 1998 et 29 avril 1998
Réserves de droit
Oppositions liquidées 2
Oppositions maintenues 1

Décidé par le Conseil municipal le 11 mai 1998
Décidé par le Conseil de ville le 13 mai 1998

Au nom du Conseil de ville

Le président

Le secrétaire

Certifié exact :

Commune de La Neuveville, le 10 juillet 1998 Le secrétaire municipal

Approuvé par l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire le

APPROUVE par l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire le 14 5 99

Echelle : 1:200

Format : 126 x 60

Plan n° :

85.05-7b

Auteur du projet	Dess.	Contr.	Date	Remarques	Echelle
BUREAU A. RUFER Ing. des E.P. et S.A.S. 2520 La Neuveville Tél. (03) 20 10 10 10 Fax (03) 20 10 10 10 Les Montagnes 27 2310 Pailles M (03) 20 10 10	C.C.	C.C.	14.05.1998 09.07.1998		1:200
					Format : 126 x 60
					Plan n° :
					85.05-7b

COMMUNE MUNICIPALE DE LA NEUVEVILLE



REFECTION DE LA RUE MONTAGU ET AMENAGEMENT D'UN TROTTOIR

PLAN DE ROUTE

Situation générale

Auteur du projet:  BUREAU A. RUFER ing. dipl. EPF-2-98A-430cm Route de Neuchâtel 9 2520 La Neuveville tél: (020) 751 54 10 fax: (020) 915 22 27 Les Neuchâtains 27 2515 Prélès tél: (020) 315 10 10	Dess.	Contr.	Date	Remarques	Echelle : 1:500
	C.C.		15.05.1998		Format : 126 x 30
					Plan n° : 85.05-9

LEGENDE :

- Projet, aménagement de chaussée
- Projet, adaptation de chaussée
- Projet, construction de trottoirs (y.c. adaptations)
- Projet, construction d'une bande polyvalente
- Chaussée existante maintenue
- Trottoirs maintenus
- Végétation à adapter
- Murs ou bâtiments existants à démolir
- Eau potable existant
- Eau de surface existant
- Eaux usées existant
- Electricité existant
- Conduites TT existant
- Projet eau potable
- Projet électricité
- Arbres, haie existants
- Arbres, haie à abattre
- Candélabres existants
- Candélabres futurs



INDICATIONS RELATIVES A L'APPROBATION

Examen préalable du 24 avril 1998
Publication dans le Courrier de La Neuveville n° 10 du 13 mars 1998
Dépôt public du 13 mars 1998 au 11 avril 1998

Pourparlers de conciliation les 2 avril 1998 et 29 avril 1998
Réserves de droit —
Oppositions liquidées 2
Oppositions maintenues 1

Décidé par le Conseil municipal le 11 mai 1998
Décidé par le Conseil de ville le 13 mai 1998
Au nom du Conseil de ville

Le président  Le secrétaire 

Certifié exact :
Commune de La Neuveville, le 10 juillet 1998 Le secrétaire municipal 

Approuvé par l'Office des affaires communales et de l'organisation
du territoire le **APPROUVE** par l'Office des affaires
communales et de l'organisation du
territoire le: **10 SEP. 1998**

INDICATIONS RELATIVES A L'APPROBATION

Examen préalable du

24 avril 1998

Publication dans le Courrier de La Neuveville

n° 10 du 13 mars 1998

Dépôt public du

13 mars 1998

au

11 avril 1998

Pourparlers de conciliation les

2 avril 1998 et 29 avril 1998

Réserves de droit

Oppositions liquidées

2

Oppositions maintenues

1

Décidé par le Conseil municipal le

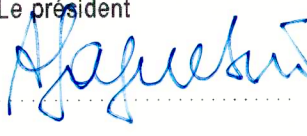
11 mai 1998

Décidé par le Conseil de ville le

13 mai 1998

Au nom du Conseil de ville

Le président



Le secrétaire



Certifié exact :

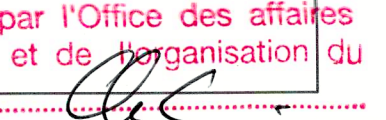
Commune de La Neuveville, le 10 juillet 1998

Le secrétaire municipal



Approuvé par l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire le

APPROUVE par l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire le



COMMUNE MUNICIPALE DE LA NEUVEVILLE



REFECTION DE LA RUE MONTAGU
ET AMENAGEMENT D'UN TROTTOIR

PLAN DE ROUTE

PROFIL EN LONG

Auteur du projet:



BUREAU A. RUFER
Ing. dipl. EPF-2 BA / ABC
Route de Neuchâtel 8
2520 La Neuveville
Tel: (026) 751 34 10
Fax: (026) 751 22 27
Lien Neuchâtel 27
2515 Prélès
Soc. (SRL) 251 10 10

Dess.	Contr.	Date	Remarques
C.C.		06.07.1998	

Echelle : 1:500/50

Format : 126 x 45

Plan n° : 85.05-10

